

Mouvement collectif à construire dans les ACP des Bouches du Rhône !!

Marseille le 26 Mars 2008

Le Mardi 25 Mars 2008 à 15H s'est tenue une assemblée générale des Colipostiers dans le local départemental de SUD PTT 13. Des collègues des agences de Marseille Centre, Marseille Est et Marseille Nord étaient présents à l'appel de SUD pour débattre de la situation générale des agences des Bouches du Rhône.

L'urgence de réagir collectivement fut le premier constat tiré dans cet "enfer moderne" qu'on appelle Coliposte !!!

Etat des lieux général :

- Externalisation des colis des 15^e et 16^e arrondissement de Marseille à un entrepreneur privé.
- Remise en cause des organisations de travail avec mise en place de principe d'auto remplacement de type "marguerite".
- Management par le stress et la répression.
- Augmentation du nombre de colis à l'emport.
- Procédures disciplinaires de licenciement à répétition.
- Sanctions à l'encontre de militants syndicaux.
- Remise en cause du droit syndical à La Poste.
- Arrêts maladies, dépressions et stress au travail sont le lot quotidien des Colipostiers du département.



L'assemblée générale a permis de définir des axes revendicatifs à débattre et à voter dans les agences :

- Maintien des organisations de travail avec un circuit de livraison un et indivisible vecteur de qualité et de confiance des usagers.
- Réintégration de l'ensemble des Colis des 15^e et 16^e arrondissement de Marseille dans le réseau postal.
- Obtenir un cadre de référence sur le nombre de colis à l'emport.
- Arrêt de toutes les procédures disciplinaires en cours.
- Attribution des primes bonus qualité et challenge pour tous sans condition d'attribution.
- Arrêt de toute forme de management par le stress et la répression.
- Reconnaissance du droit syndical et de ses usages dans le département.

Le Syndicat SUD tiendra une nouvelle assemblée générale le Mardi 15 Avril 2008 à 14H dans notre local départemental pour continuer notre action !!!